

Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2024/2189 DE LA COMMISSION

du 3 septembre 2024

octroyant une autorisation de l'Union pour le produit biocide unique dénommé «ClearKlens wipes based on IPA» conformément au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 2189 du 4.9.2024, p. 1)

Modifié par:

		Journal officiel		
		n°	page	date
► <u>M1</u>	Règlement d'exécution (UE) 2025/86 de la Commission du 20 janvier 2025	L 86	1	21.1.2025
► <u>M2</u>	Règlement d'exécution (UE) 2025/2034 de la Commission du 9 octobre 2025	L 2034	1	10.10.2025

▼B

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2024/2189 DE LA COMMISSION

du 3 septembre 2024

octroyant une autorisation de l'Union pour le produit biocide unique dénommé «ClearKlens wipes based on IPA» conformément au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Article premier

Une autorisation de l'Union est octroyée, sous le numéro EU-0032009-0000, à la société Diversey Europe Operations B.V. pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation du produit biocide unique dénommé «ClearKlens wipes based on IPA» conformément au résumé des caractéristiques du produit biocide figurant en annexe.

L'autorisation de l'Union est valable du 24 septembre 2024 au 31 août 2034.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

▼M2*ANNEXE***Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide**

ClearKlens wipes based on IPA

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro d'autorisation: EU-0032009-0000**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** EU-0032009-0000**Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES****1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit**

Nom commercial/noms commerciaux	ClearKlens IPA 70% non sterile WW ClearKlens IPA 70% v/v wipes ClearKlens IPA 70% wipes ClearKlens IPA 70% wipes non sterile ClearKlens IPA 70% wipes non sterile VH1 ClearKlens IPA 70% wipes VH1 ClearKlens IPA 70% WW ClearKlens IPA 70% WW VH1 ClearKlens IPA 70% non sterile wipes ClearKlens IPA 70% non sterile wipes VH1 ClearKlens IPA wipe ClearKlens IPA Wipes ClearKlens IPA WW Divodes IPA WW IPA 70% v/v WW IPA 70% wipes IPA 70% WW IPA 70% WW VH1 IPA wipes IPA WW Divodes IPA Wipes Soft Care IPA Desinfection Wipes TASKI Sprint IPA Wipes TASKI Sani IPA Wipes TASKI Jontec IPA Wipes TechniSat® DES TexVantage™ DES PolySat® DES AlphaSat™ DES ThermaSat DES TechniScrub™ DES HoneyComb® DES AlphaSat™ 10 DES ClearKlens IPA 70% v/v WW Suma IPA Wipes Vectra Honeycomb 10 TechniSat DCO TechniSat MDC TexVantage DCO TexVantage MDC PolySat DCO PolySat MDC AlphaSat DCO AlphaSat MDC ThermaSat DCO ThermaSat MDC TechniScrub DCO TechniScrub MDC HoneyComb DCO HoneyComb MDC AlphaSat 10 DCO AlphaSat 10 MDC
---------------------------------	---

▼M2**1.2. Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Diversey Europe Operations B.V.
	Adresse	De Corridor 4 (Regulatory team) 3621 ZB Breukelen NL
Numéro de l'autorisation	EU-0032009-0000	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	EU-0032009-0000	
Date de l'autorisation	24.9.2024	
Date d'expiration de l'autorisation	31.8.2034	

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Diversey Europe Operations B.V.
Adresse du fabricant	De Corridor 4 (Regulatory team) 3621 ZB Breukelen Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	<p>Diversey Europe Operations B.V. site 1 Avenida Conde Duque 5, 7 y 9 ; Polígono Industrial La Postura 28343 Valdemoro (Madrid) Espagne</p> <p>Diversey Europe Operations B.V. site 2 Strada Statale 23526010 Bagnolo Cremasco (CR) Italie</p> <p>Diversey Europe Operations B.V. site 3 Cotes Park</p> <p>Industrial Estate DE55 4PA Somercotes Alfreton Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</p> <p>Diversey Europe Operations B.V. site 4 Rembrandtlaan 414 7545 ZW Enschede Pays-Bas</p> <p>Diversey Europe Operations B.V. site 5 Morschheimer Strasse 12 D-67292 Kirchheimbolanden Allemagne</p>

Nom du fabricant	Flexible Medical Packaging Ltd
Adresse du fabricant	Unit 8, Hightown, White Cross Industrial Estate LA1 4XS Lancashire, Lancashire Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	<p>Flexible Medical Packaging Ltd site 1 Unit 8, Hightown, White Cross Industrial Estate LA1 4XS</p> <p>Lancashire, Lancashire Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</p>

▼M2

Nom du fabricant	Ardepharm
Adresse du fabricant	Les Iles Ferays 07300 Tournon-sur-Rhône France
Emplacement des sites de fabrication	Ardepharm site 1 Les Iles Ferays 07300 Tournon-sur-Rhône France

Nom du fabricant	Entegris Cleaning Process (ECP) S.A.S
Adresse du fabricant	395 rue Louis Lépine 34000 Montpellier France
Emplacement des sites de fabrication	Entegris Cleaning Process (ECP) S.A.S site 1 395 rue Louis Lépine 34000 Montpellier France

Nom du fabricant	Pluswipes Ltd
Adresse du fabricant	Pywell Rd, Willowbrook East Industrial Estate NN17 5XJ Corby Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Pluswipes Ltd site 1 Pywell Rd, Willowbrook East Industrial Estate NN17 5XJ Corby Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	ITW Contamination Control BV
Adresse du fabricant	Saffierlaan 5 2132 VZ Hoofddorp Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	ITW Contamination Control BV site 1 Saffierlaan 5 2132 VZ Hoofddorp Pays-Bas

Nom du fabricant	ITW Texwipe
Adresse du fabricant	1210 South Park Drive 27284 North Caroline Kernersville États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	ITW Texwipe site 1 1210 South Park Drive 27284 North Caroline Kernersville États-Unis d'Amérique

▼M2

Nom du fabricant	ITW Contamination Control (Wujiang) Co., LTD
Adresse du fabricant	No. 4660 Pangjin Road Wujiang Economic & Technological Development Zone Suzhou, Jiangsu province 215021 Suzhou Chine
Emplacement des sites de fabrication	ITW Contamination Control (Wujiang) Co., LTD site 1 No. 4660 Pangjin Road Wujiang Economic & Technological Development Zone Suzhou, Jiangsu province 215021 Suzhou Chine

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	INEOS Solvents Germany GmbH
Adresse du fabricant	Anckelmannplatz D-20537 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	INEOS Solvents Germany GmbH site 1 Shamrockstrasse 88 D-44623 Herne Allemagne INEOS Solvents Germany GmbH site 2 Römerstrasse 733 D-47443 Moers Allemagne

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	Shell Chemicals Europe B.V.
Adresse du fabricant	Postbus 2334 3000 CH Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Shell Chemicals Europe B.V. site 1 Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam-Pernis Pays-Bas

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	Exxon Mobil Chemicals
Adresse du fabricant	Hermeslaan 2 1831 Machelen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Exxon Mobil Chemicals site 1 4045 Scenic Hailway LA 70805 Baton Rouge États-Unis d'Amérique Exxon Mobil Chemicals site 2 Southampton SO45 1TX Hampshire États-Unis d'Amérique

▼M2

Substance active	Propane-2-ol
Nom du fabricant	Novapex
Adresse du fabricant	21 Chemin de la Sauvegarde 21 Écully Park CS 33167 69134 Écully France
Emplacement des sites de fabrication	Novapex site 1 Rue Gaston Monmousseau 38556 Saint Maurice l'Exil France

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT**2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63,1 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

XX — Lingettes présaturées

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261: Éviter de respirer les vapeurs. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280: Porter un équipement de protection des yeux et du visage. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313: En cas d'irritation oculaire persistante consulter un médecin. P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

▼M2

	P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser l'eau pour l'extinction. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P501: Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales. P405: Garder sous clef.
--	---

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)**4.1. Description de l'utilisation***Tableau 1***Usage #1 TP02: Désinfectant pour surfaces dures — professionnels — Essuyage**

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Lingettes présaturées prêtes à l'emploi (PAE) pour la désinfection des surfaces dures non poreuses pré-nettoyées dans les laboratoires, salles blanches et sites de production pharmaceutique et cosmétique.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage en utilisant des lingettes présaturées prêtes à l'emploi (PAE) Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Utiliser X pour 0,5 m ² . Où X est 1 lingette pour les lingettes de taille 20-46 cm × 38-68 cm 2 lingettes pour les lingettes de taille 15-31 cm × 20-31 cm 3 lingettes pour les lingettes de taille 15 cm × 15 cm 4 lingettes pour les lingettes de taille 10 cm × 10 cm Prêt-à-l'emploi Nombre et fréquence des applications: Appliquer selon les protocoles de désinfection jusqu'à 20 fois par jour Temps de contact: Laisser agir pendant au moins 5 minutes.

▼M2

Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Emballage:</p> <p>Sac à glissière Polyéthylène téréphthalate (PET)/ Polyéthylène basse densité (LDPE)/ Polyéthylène haute densité (HDPE) avec couche barrière coextrudée</p> <p>Sac flexible (Flexpack) PET/LDPE/ HDPE avec couche barrière coextrudée</p> <p>Seau — HDPE</p> <p>Bac — HDPE</p> <p>Chaque emballage peut contenir entre 5 et 500 lingettes, le seau (HDPE) peut contenir jusqu'à 1 000 lingettes.</p> <p>Lingettes:</p> <p>100 % polyester</p> <p>100 % polypropylène</p> <p>50/50 % Polyester/Cellulose ou</p> <p>45/55 % Polyester/Cellulose</p>

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Nettoyer et rincer soigneusement la surface.

Éliminer l'excès d'eau de la surface avant la désinfection.

Plier la lingette en l'air en quarts de plis

Essuyer dans une direction en superposant les coups.

Humidifier complètement la surface.

Fermer le paquet après utilisation.

Jeter les lingettes usagées immédiatement après l'application dans un conteneur fermé.

Laisser agir pendant au moins 5 minutes.

Utiliser uniquement des lingettes humides.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

▼M2**4.2. Description de l'utilisation***Tableau 2***Usage #2 TP02: Désinfectant pour surfaces dures — professionnels — Balayage**

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Lingettes présaturées prêtes à l'emploi (PAE) pour la désinfection des surfaces dures non poreuses pré-nettoyées dans les salles blanches et les sites de production pharmaceutique et cosmétique.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Balayage en utilisant les lingettes présaturées prêtes à l'emploi (PAE) Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Utiliser X par 1 m ² . Où X est 1 lingette pour les lingettes de taille 25-38 cm × 38-68 cm 2 lingettes pour les lingettes de taille 20-46 cm × 31-46 cm 3 lingettes pour les lingettes de taille 15-23 cm × 20-28 cm Prêt-à-l'emploi Nombre et fréquence des applications: Appliquer selon les protocoles de désinfection jusqu'à 2 fois par jour. Temps de contact: Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Emballage: Sac à glissière Polyéthylène téréphthalate (PET)/ Polyéthylène basse densité (LDPE)/ Polyéthylène haute densité (HDPE) avec couche barrière coextrudée Sac flexible (Flexpack) PET/LDPE/ HDPE avec couche barrière coextrudée Seau — HDPE Bac — HDPE Chaque emballage peut contenir entre 5 et 500 lingettes, le seau (HDPE) peut contenir jusqu'à 1 000 lingettes. Lingettes: 100 % polyester 100 % polypropylène 50/50 % Polyester/Cellulose ou 45/55 % Polyester/Cellulose

▼M2**4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

Nettoyer et rincer soigneusement la surface.

Éliminer l'excès d'eau de la surface avant la désinfection.

Fixer la lingette sur le balai.

Essuyer systématiquement en superposant les coups.

Humidifier complètement la surface.

Laisser agir pendant au moins 5 minutes.

Utiliser uniquement des lingettes humides.

Fermer le paquet après utilisation.

Jeter les lingettes usagées immédiatement après l'application dans un conteneur fermé.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3

Usage # 3 TP02: Désinfectant pour surfaces dures — professionnels – Essuyage (équipements et petites surfaces)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée

▼M2

Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Lingettes présaturées prêtes à l'emploi (PAE) pour la désinfection des équipements et petites surfaces dures non poreuses dans les établissements (incluant les hôpitaux, maisons de retraite et cabinets médicaux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage en utilisant des lingettes présaturées prêtes à l'emploi (PAE) Description détaillée: —
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Utiliser X pour $0,5 \text{ m}^2$. Où X est 1 lingette pour les lingettes de taille 20-46 cm \times 38-68 cm 2 lingettes pour les lingettes de taille 15-31 cm \times 20-31 cm 3 lingettes pour les lingettes de taille 15 cm \times 15 cm 4 lingettes pour les lingettes de taille 10 cm \times 10 cm Prêt-à-l'emploi Nombre et fréquence des applications: Appliquer selon les protocoles de désinfection jusqu'à 20 fois par jour Temps de contact: Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Emballage: Sac à glissière Polyéthylène téraphthalate (PET)/ Polyéthylène basse densité (LDPE)/ Polyéthylène haute densité (HDPE) avec couche barrière coextrudée Sac flexible (Flexpack) PET/LDPE/ HDPE avec couche barrière coextrudée Seau — HDPE Bac — HDPE Chaque emballage peut contenir entre 5 et 500 lingettes, le seau (HDPE) peut contenir jusqu'à 1 000 lingettes. Lingettes: 100 % polyester 100 % polypropylène 50/50 % Polyester/Cellulose ou 45/55 % Polyester/Cellulose

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Nettoyer et rincer soigneusement la surface.

Éliminer l'excès d'eau de la surface avant la désinfection.

Plier la lingette en l'air en quarts de plis et essuyer dans une direction en superposant les coups.

Humidifier complètement la surface.

Laisser agir pendant au moins 5 minutes.

Utiliser uniquement des lingettes humides.

Fermer le paquet après utilisation.

Jeter les lingettes usagées immédiatement après l'application dans un conteneur fermé.

▼M2**4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

Voir le mode d'emploi général.

Tenir les enfants à l'écart des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION⁽¹⁾**5.1. Consignes d'utilisation**

Voir le mode d'emploi spécifique selon usage.

5.2. Mesures de gestion des risques

Le produit ne peut être appliqué que dans une pièce suffisamment ventilée.

Les taux de renouvellement d'air minimaux requis sont les suivants:

- 8/h dans les laboratoires
- 60/h dans les sites de production de produits pharmaceutiques et cosmétiques
- 20/h dans les salles blanches
- 1,5/h dans les autres zones (y compris les hôpitaux, les maisons de retraite et les cabinets médicaux)

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques conformes à la norme européenne EN 374 ou équivalent pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres législations de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Voir la section 6 pour les références complètes.

Éviter le contact avec les yeux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Inhalation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Contact avec les yeux: Provoque des irritations sévères

EN CAS D'INHALATION: sortir prendre l'air frais et se reposer dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Retirer les lentilles de contact, si présentes et facile à retirer. Continuer de rincer pendant au moins 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

▼M2***Précautions environnementales***

Ne doit pas être déversé dans le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts.

Ne pas laisser pénétrer dans le système d'évacuation des eaux.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Le produit et ses conteneurs doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la réglementation en vigueur en matière d'élimination des déchets dangereux.

Procéder à l'élimination ou à l'incinération conformément à la législation et aux exigences locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 2 ans.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Conserver à l'abri du soleil et à une température inférieure à 40 °C.

Conserver dans un lieu fermé.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

La concentration de substance active exprimée en pourcentage de volume est de 70 % v/v.

Les titres complets des références de la section 5.2 «Mesures de mitigation des risques» sont les suivants: EN 374 — Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.

Directive 98/24/CE du Conseil, du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dir/1998/24/oj>).